



L'Office européen des brevets

Encourager l'innovation pour renforcer la compétitivité de l'Europe

L'Office européen des brevets (OEB), créé par la Convention sur le brevet européen de 1973, applique une procédure uniforme pour examiner les demandes de brevet déposées dans l'une de ses trois langues officielles (l'allemand, l'anglais et le français), ce qui permet aux inventeurs, aux entreprises et aux chercheurs de protéger leurs inventions sur un marché de plus de 715 millions de personnes. De plus, l'OEB est chargé de délivrer et d'administrer le brevet unitaire, un brevet européen unique couvrant tout le territoire des États membres de l'UE participants.

De seize États signataires de la Convention en 1973, dont la France, l'Organisation européenne des brevets réunit aujourd'hui 40 États contractants, parmi lesquels les États membres de l'UE et d'autres pays y compris l'Islande, la Norvège, la Suisse, la Türkiye, le Royaume-Uni et la plupart des pays des Balkans. Les brevets européens confèrent une protection non seulement dans les États membres, mais aussi dans six autres pays. L'OEB est aujourd'hui la deuxième plus grande organisation européenne de service public : 6 300 agents originaires de plus de 30 États, dont 4 000 ingénieurs trilingues hautement spécialisés, y travaillent sur cinq sites implantés dans quatre pays européens. Son siège se situe à Munich. Il dispose d'un budget annuel de quelque 2,57 milliards d'euros, autofinancé grâce aux taxes et annuités payées par les utilisateurs, sans aucune contribution des États membres.

L'OEB reçoit quelque 200 000 demandes de brevet par an. La qualité élevée de ses produits et services (plus de 119 000 brevets délivrés en 2025, par exemple) est reconnue à l'échelle internationale et attire des utilisateurs du monde entier. Plus de la moitié des demandes de brevet européen proviennent d'entreprises non européennes, en particulier des États-Unis, de Chine, du Japon et de la République de Corée.

L'OEB fournit également des solutions techniques à l'échelle internationale. Son outil de recherche sur l'état de la technique, SEARCH basé sur ANSERA (aussi appelé AbS), est désormais déployé dans des offices nationaux des brevets du monde entier. Aujourd'hui, ce sont plus de cinquante offices – notamment ceux de la plupart des États membres ainsi que ceux de quinze États non membres allant de l'Australie au Mexique, en passant par le Maroc – qui bénéficient des hautes performances de cette solution cloud. Le déploiement d'AbS est intervenu dans le contexte de l'arrêt d'EPOQUE Net et en remplacement de cet outil, dont le service a pris fin en 2025 après plus de trente ans d'utilisation par les examinateurs du monde entier.

Une part importante de la mission de l'Office est de faciliter l'accès du public aux informations sur les technologies de pointe provenant du monde entier. Les bases de données publiques de l'OEB contiennent plus de 150 millions de documents brevets portant sur des inventions et des développements techniques. Cette bibliothèque technologique, appelée Espacenet, est accessible gratuitement sur le site Internet de l'OEB. De plus, grâce à Patent Translate, un outil gratuit de traduction automatique développé en collaboration avec Google, ces documents sont accessibles en 32 langues, dont le chinois, le japonais et le coréen.